

MARCHÉ



Crédit photographie ECPAD
Crédit coupe Musée Carnavalet/Roger-Viollet
Conception/creation graphique PARMAGE

Il subsiste de ces temps révolus des Halles la Bourse du Commerce et 2 pavillons Baltard, qui ont été démontés puis reconstruits : l'un à Nogent-sur-Marne, le second à Yokohama (Japon).

Un marché depuis le XII^e siècle

Le quartier des Halles accueille dès le 12^{ème} siècle un marché qui prend au fil de l'histoire des formes différentes, mais dont la fonction a marqué profondément l'identité du site.

Au 16^{ème} siècle, est édifiée l'église Saint-Eustache, puis en 1767, c'est la Halle au blé, actuelle Bourse du Commerce. En 1789, le cimetière des Innocents est transformé en marché aux fleurs et aux primeurs.

Au 19^{ème} siècle, le déplacement des Halles est envisagé, mais écarté. Les Halles sont en effet maintenues sur site et accueillies dans des pavillons de fer, de fonte et de verre. Les pavillons Baltard sont construits entre 1852 et 1870 ; les derniers le sont en 1936.

En 1963, l'État décide du transfert du marché de gros des Halles vers Rungis et La Villette : son emplacement et ses capacités inadaptés à l'approvisionnement de la population francilienne en forte croissance.

La centralité du site est alors mise à profit pour la **réalisation du Réseau Express Régional** : c'est ici que seront interconnectées les lignes de l'actuel RER.

Le gigantesque déménagement du marché – finalement, à Rungis dans sa totalité – s'effectue dans la nuit du 4 au 5 mars 1969. Les pavillons Baltard vides accueillent alors des activités festives et culturelles, avant d'être détruits en 1971 et 1973, laissant place au « trou » des Halles.

La station RER est inaugurée en 1977. Suit l'inauguration de « l'Ancien Forum » en 1979, puis en 1985 l'ouverture du nouveau Forum. Enfin, le jardin est aménagé en 1986.

C'est la **plus grande opération d'urbanisme souterrain jamais entreprise en France.** Elle libère au cœur de Paris une surface de 4 hectares jusqu'alors saturée et jugée insalubre. L'image du quartier s'en trouve métamorphosée.

LES
HALLES
un projet
métropole



RÉINVENTER



Crédit photographie
Patrick Berger et Jacques Anziutti
architectes
Conception/création graphique PARIMAGE

Une rénovation nécessaire

Plus de 20 ans après son achèvement, le complexe des Halles présente des dysfonctionnements. La fonctionnalité et la lisibilité des liaisons entre la Ville et le monde souterrain ont besoin d'être améliorées. Les « parapluies » Willerwal et les équipements qu'ils accueillent ont vieilli. Le jardin apparaît trop modeste et morcelé au regard de la fréquentation du site. Le développement des plantations est entravé par des contraintes techniques liées à sa situation sur dalle.

La Ville de Paris décide donc d'entreprendre la rénovation du quartier.

Une consultation d'urbanisme est lancée en 2003. Partant du constat de la saturation des fonctions assurées par la « mégamachine » des Halles, la Ville de Paris n'a pas souhaité augmenter la complexité du site par la création d'un équipement majeur supplémentaire. Bien au contraire, au cœur de la métropole parisienne, il y a d'abord besoin d'une respiration, d'un espace public dégagé et appropriable par tous, à l'échelle des flux que connaît le site.

Des études techniques sont menées suivant ces orientations. Elles portent sur la rénovation du jardin, la restructuration de la voirie et des circulations piétonnes souterraines, en relation avec les partenaires concernés. En 2007, la RATP engage une réflexion sur la restructuration de la gare RER. Enfin, la Ville de Paris lance un concours d'architecture pour préciser le traitement de la partie émergée des Halles. Le projet **Canopée** de Patrick Berger et Jacques Anziutti est retenu en 2007.

L'agence **SEURA** en est le lauréat. Son projet porte à la fois sur la gare d'échanges, le Forum, les bâtiments de surface, le jardin et la voirie. Il vise à améliorer les repères à tous les niveaux et à mieux orienter les usagers. Il fluidifie notamment les continuités piétonnes de Beaubourg à la Bourse du Commerce pour renforcer l'axe est/ouest.

COEUR

Credits photographiques DR - © INTERATLAS
STIF/RATP
Illustration/creations/urbanisme/PAYSANAGE



Le centre de gravité de la métropole parisienne

Le quartier des Halles concentre de multiples fonctions – transport, commerce, culture, loisirs – qui s'imbriquent de façon exceptionnelle et étendent son rayonnement à l'échelle de Paris et de sa région.

Avec 3 lignes de RER, 5 lignes de métro et 14 lignes de bus, le pôle d'échanges multimodal Châtelet-Les Halles constitue le cœur du réseau de transports en commun de la région Île-de-France. C'est la **première porte de Paris** pour les 11 millions de Franciliens et de nombreux touristes.

Le Forum des Halles est le **plus grand centre commercial parisien et l'un des premiers de la région**. Il accueille de nombreux **équipements** fréquentés par un public très divers : Forum des images, médiathèque musicale, bibliothèques, maison des ateliers, cinémas dont le premier de France en terme de fréquentation, piscine, gymnase, centre sportif...

Conçu pour contrebalancer l'intensité de la vie souterraine et la densité urbaine, le **jardin** apporte détente et respiration aux habitants et aux usagers du quartier.

→ Le quartier des Halles lui-même est **l'une des plus vastes zones piétonnes d'Europe**. Il abrite un réseau de voies souterraines qui dessert des aires de stationnement ou de livraison et relie les I^{er} et IV^e arrondissements en plusieurs points.

- ↘ 10 hectares quartier des Halles
- ↘ 4 hectares jardin
- ↘ 800 000 voyageurs/jour
- ↘ 150 000 clients du Forum/jour
- ↘ 17 700 habitants du I^{er} arrondissement
- ↘ 3 200 salariés des commerces
- ↘ 2 000 places de stationnement
- ↘ 22 m profondeur
- ↘ 7 niveaux
- ↘ 5 niveaux souterrains



PARTENAIRES

Crédit projet Patrick Berger et Jacques Anstutti architectes
Crédit maquette Alain Hugon et Thierry Martin maquetistes
Crédit photographie Arnaud Rinuccini photographe
Conception graphique P&S&G



5 partenaires pour un espace public métropolitain

La complexité technique et fonctionnelle des Halles se traduit par une multiplicité d'intervenants. La **Ville de Paris** entreprend la mutation du quartier avec 4 partenaires principaux : la **Société Civile du Forum des Halles de Paris** (Unibail-Rodamco et AXA) pour le centre commercial, la **RATP**, qui exploite le pôle de transports en commun et qui prend part aux études relatives à sa rénovation, le **Syndicat des transports d'Île-de-France (STIF)**, autorité organisatrice des transports, et la **Région Île-de-France**.



Les opérations de rénovation, qui nécessitent d'être rigoureusement articulées pour maintenir la cohérence d'ensemble du projet, relèvent de **3 maîtrises d'ouvrage**.

STIF / RATP

- Création d'un nouvel accès place Marguerite de Navarre.
- Prolongement jusqu'à la gare des accès Berger et Rambuteau.
- Restructuration de la salle d'échanges RER.

La Société Civile du Forum des Halles de Paris

- Reconversion partielle du parking Berger en surfaces commerciales avec la réalisation d'un mail de liaison vers la place Marguerite de Navarre.
- Reconversion de la voie souterraine nord-sud en équipement commercial.

Ville de Paris

- Restructuration de la voirie de surface.
- Restructuration des voies souterraines et création d'une déchetterie.
- Restructuration des circulations intérieures du complexe souterrain (hors nouveaux accès RER).
- Rénovation du jardin des Halles.
- Construction de la Canopée.

MAIRIE DE PARIS

iledeFrance

stif
L'autorité organisatrice de vos transports en Île-de-France

RATP

forumdesHalles
www.forumdeshalles.com

LES HALLES
un projet métropole

CONCERTATION



Crédit photographie SEURA/ David Mangin architectes
Conception/ création graphique PARMAGE

Une opération largement concertée

Quand en 2002 la Ville de Paris a lancé des études pour la rénovation des Halles, elle a engagé **une démarche de concertation publique qui a largement dépassé les obligations du code de l'urbanisme. Pendant 6 ans**, la dynamique du débat a soulevé une grande variété de problématiques qui a nourri la réflexion du maître d'ouvrage et des concepteurs. Elle a vocation à se maintenir jusqu'à l'achèvement des travaux.



De **nombreuses réunions**, associant les riverains, les associations locales et les partenaires de l'opération, ainsi que des **expositions publiques** présentant les enjeux, les objectifs et les différents partis d'aménagement ont été organisées.

Elle s'est de plus inspirée des principes établis par la Commission Nationale du Débat Public en définissant une **charte de la concertation** et en mettant en place un comité permanent de concertation présidé par une personnalité indépendante, le garant. Des groupes de travail thématiques déclinent ce comité de concertation selon des sujets variés (canopée, jardin, voirie...). La Ville a aussi créé un **dossier dédié aux Halles sur www.paris.fr**, offrant un espace d'expression aux acteurs de la concertation et conservant la mémoire du processus de concertation.



Les avis recueillis ont été pris en compte. Les opinions et observations émises tout au long du processus ont permis d'améliorer le projet. Le processus de concertation a fait l'objet d'un **bilan**.

Parallèlement, le Syndicat des transports d'Île-de-France (STIF) a initié une concertation préalable réglementaire en 2007 sur la restructuration du pôle RER.

Au titre des procédures d'urbanisme, deux enquêtes publiques seront menées courant 2009, portant le détail du projet à la connaissance des habitants.

- ↘ **5** réunions publiques (dont 1 pour le projet transports)
- ↘ **4** expositions publiques (dont 1 pour le projet transports)
- ↘ **37** réunions de concertation (5 du comité permanent de concertation et 32 réunions en groupes de travail thématiques)

QUARTIER



Crédit photographie François Bodet
Conception/création graphique PARSIMAGE

Une vie de quartier plus douce

Le parti urbain et architectural retenu pour la rénovation des Halles devrait sensiblement améliorer le cadre de vie des riverains du Forum comme des personnes qui habitent ou travaillent à proximité.



Le projet fait la part belle aux circulations douces.

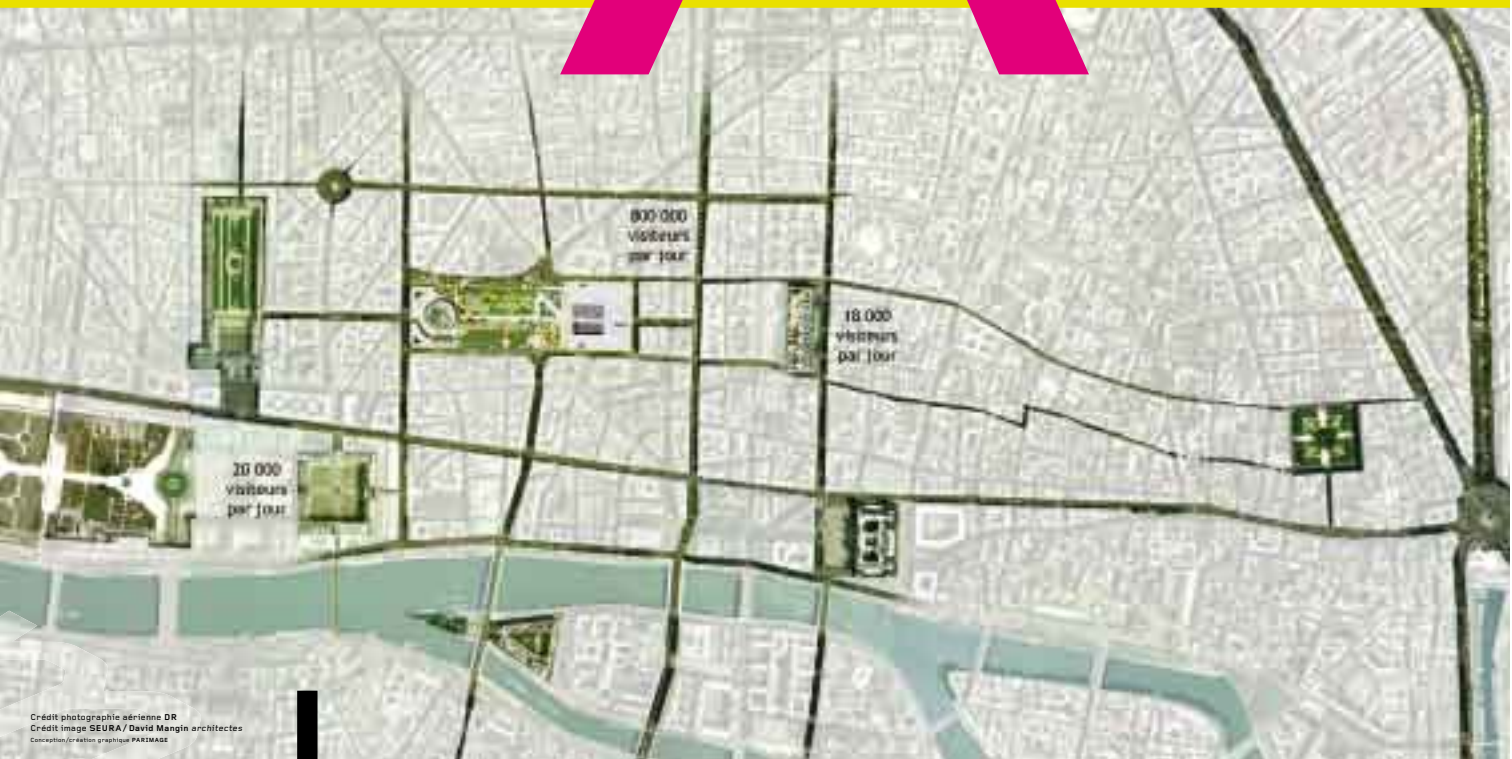
La zone piétonne des Halles sera élargie. Certaines trémies d'accès aux voies souterraines, qui marquent aujourd'hui de fortes ruptures dans l'espace public, seront supprimées et des continuités piétonnes, rétablies. Le jardin sera transformé.

Plus ouvert, relié aux espaces verts avoisinants, plus accessible, plus végétal, il sera aussi plus convivial.

Enfin, **la reconstruction des équipements**, vieillissants et à l'étroit, au 1^{er} étage des pavillons et aux différents niveaux du Forum, ainsi que le développement des équipements existants notamment la bibliothèque municipale, le conservatoire et la création de nouveaux équipements culturels, viendront améliorer et diversifier l'offre locale de services municipaux.



PARIS



Crédit photographie aérienne DR
Crédit image SEURA, David Mangin architectes
Conception/création graphique PARIMAGE

Apporter une respiration au cœur de Paris

L'aménagement retenu s'appuie sur l'existant. Si les fonctions du site doivent être consolidées, son **fonctionnement** doit être **simplifié**. La Ville a besoin d'un espace public dégagé, confortable et appropriable, où tout le monde peut circuler, se retrouver et être accueilli.

➔ **Fluidité, lisibilité et urbanité caractérisent l'esprit du projet** qui s'inscrit sur plusieurs dimensions : la surface (jardin et rues), la profondeur (pôle de transports souterrain, commerces, équipements, voiries souterraines) et les émergences du sous-sol (accès et bâtiments).

5 projets pour 1 ambition

Le projet global des Halles comprend ainsi des objets très différents et se décline en 5 sous-projets, relevant de maîtrises d'ouvrage différentes et inscrits dans des calendriers différents. Ces sous-projets sont pourtant très imbriqués les uns dans les autres et exigent une excellente coordination des partenaires.

- Canopée
- Espaces publics : jardin et voirie
- Transports
- Voirie souterraine
- Portes du Nouveau Forum

Le projet global poursuit les principes directeurs suivants :

- ➔ **restituer** les continuités piétonnes en surface et en sous-sol,
- ➔ **améliorer** les liaisons entre l'intérieur et l'extérieur,
- ➔ **créer** de nouveaux accès spacieux et confortables, à l'échelle des foules qui les empruntent,
- ➔ **manifester** l'émergence de la Ville souterraine dans la rue, la faire apparaître au grand jour,
- ➔ **favoriser** la lisibilité du site et conforter les repères spatiaux,
- ➔ **renouveler** l'offre d'équipements municipaux,
- ➔ **privilégier** les synergies entre programmes publics et commerciaux.

LES
HALLES
un projet
métropole

MÉTROPOLÉ



Crédit projet Patrick Berger
et Jacques Anzilotti architectes
Crédit image Studioeozz
Conception/creation graphique P&IMAG

Redonner tout son sens au Forum des Halles

Autour du pôle d'échanges souterrain, principale porte de Paris, se développe un espace de rencontre et de mixité sociale au cœur de la cité, nourri par une multiplicité de services et une offre commerciale diversifiée.



Le projet d'aménagement porté par la Ville de Paris, en relation avec ses partenaires, vise à **valoriser la dimension publique et urbaine de cet espace central, au rayonnement métropolitain.**

Ni table rase, ni retouche superficielle, mais une **affirmation de ses fonctions** en renforçant :

- le lien entre le dessus et le dessous,
- les équipements municipaux,
- les services métropolitains,
- la fluidité et le confort des circulations.

La mutation du quartier des Halles a pour objectif d'**améliorer le cadre de vie de ses riverains, mais aussi** la qualité et le confort d'usage de ceux qui le fréquentent. Elle inscrira davantage le site dans le **parcours des espaces majeurs** de la capitale – Beaubourg, place des Vosges, place de l'Hôtel de Ville, cour carrée du Louvre, Concorde...

Elle fera une place à tous ceux qui le fréquentent – voyageurs en transit, chalands, promeneurs, sportifs, cinéphiles... – en proposant un aménagement capable d'offrir la qualité d'accueil attendue pour le cœur de la métropole.

ACCESSIBILITÉ



Crédit projet Patrick Berger et Jacques Anziotti architectes
Crédit image Studioezz
Conception/formation graphique PARMAGE

➔ Des Halles accueillantes pour tous

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des chances et la participation à la citoyenneté des personnes en situation de handicap a renforcé la prise en compte des personnes handicapées et à mobilité réduite dans les aménagements urbains. Elle impose aux maîtres d'ouvrage de faire en sorte que la **chaîne du déplacement** leur soit **accessible dans sa totalité**.

Au-delà de cette obligation légale, les différents maîtres d'ouvrage en charge du site des Halles ont fait de l'**accessibilité des espaces et des équipements à toutes les personnes** l'un de leurs **objectifs prioritaires**.

Ainsi le projet de rénovation rend possible **des cheminements sans rupture**, de la rue jusqu'aux différents niveaux en sous-sol, des parkings et du pôle de transport aux équipements publics et commerciaux du Forum.

Outre l'accessibilité physique des espaces, la Ville de Paris s'attache à leur lisibilité.

Chacun, quels que soient son âge et sa culture, doit pouvoir s'y repérer aisément. Personnes handicapées, personnes âgées, enfants, adolescents, touristes français ou étrangers...

Les populations très diverses qui se retrouvent aux Halles doivent se sentir accueillies au cœur de la Ville.



CALENDRIER



Calendrier de l'opération

Ces éléments de calendrier, indicatifs et provisoires, seront affinés en lien avec les partenaires au fur et à mesure de l'avancement de l'opération.

↙ 2010

↳ démarrage des travaux du jardin (tranche sud / jeux pour enfants)

↳ démolition des pavillons Willerval, livraison des jeux pour enfants

↳ début des travaux de construction de la Canopée



↘ 2011

↳ début des travaux sur la voirie souterraine

↗ 2013

↳ début des travaux sur les voiries de surface et des travaux de réaménagement du pôle transports

↳ livraison de la Canopée et du jardin



2014 ↙

↳ livraison des voiries souterraines

2016

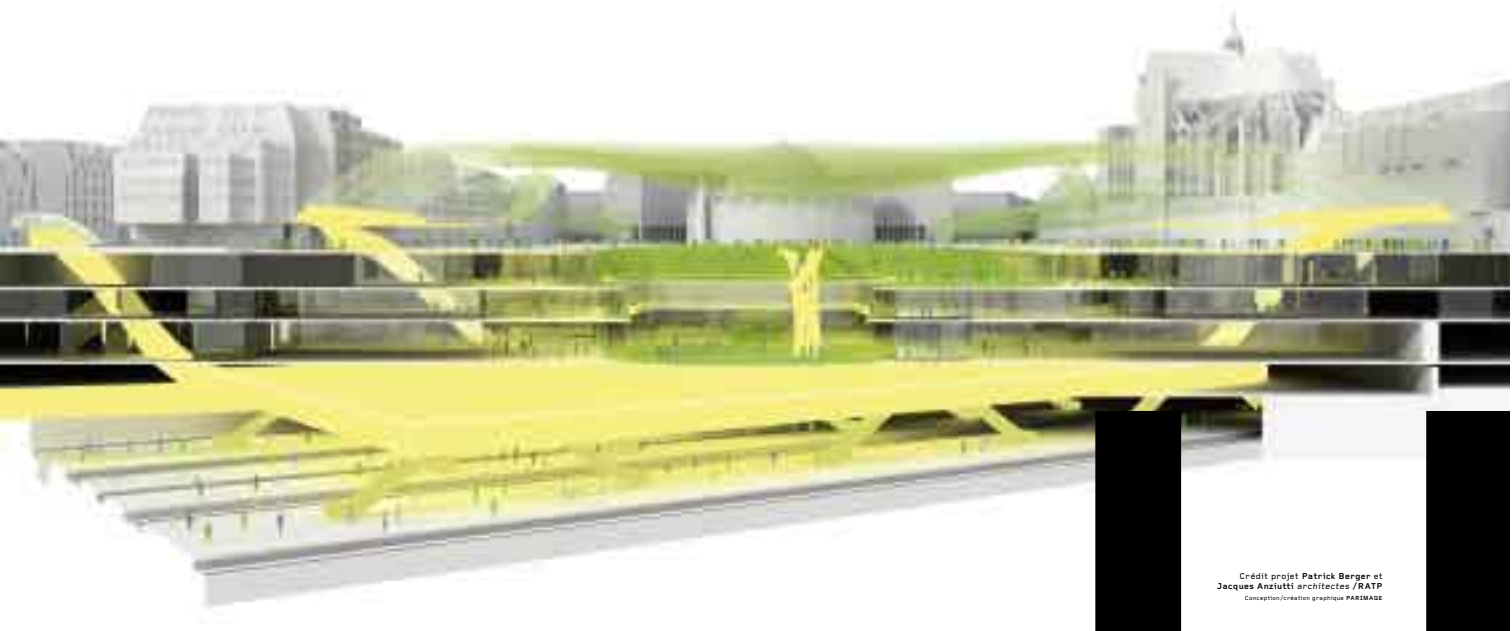
↳ livraison de la salle d'échanges rénovée et fin de l'opération



Credit image COTÉBA/SEURA
Conception/création graphique P&S M&S

Pendant l'ensemble des travaux, les commerces du Forum des Halles et les transports continueront à fonctionner.

GARE RER



Crédit projet Patrick Berger et
Jacques Anzutti architectes / RATP
Conception/creation graphique P&D&D

Pôle d'échanges : désenclavé et plus performant

Le réaménagement du pôle RER Châtelet-Les Halles vise à améliorer le service apporté aux usagers du réseau de transport francilien ainsi que leur sécurité. Ce projet est porté par le STIF et la RATP. Il sera en outre financé par la Ville de Paris et la Région Île-de-France

Le projet comporte la restructuration de la salle d'échanges RER, la création d'un nouvel accès direct place Marguerite de Navarre et le prolongement des accès existants aux portes Berger et Rambuteau.

Il a pour principaux objectifs de :

- ↳ contribuer à **désenclaver les espaces de transport** qui n'ont aujourd'hui aucun accès direct à la surface,
- ↳ rendre **plus agréables, plus lisibles et plus adaptés** aux flux de voyageurs les accès, les circulations et les espaces,
- ↳ améliorer l'**accessibilité des personnes à mobilité réduite**,
- ↳ améliorer le **dispositif de sécurité** incendie et d'évacuation du public.

ÉCHANGÉ



Crédit projet Patrick Berger et Jacques Anziutti architectes / RATP
Concepteur/création graphique PARSIMAG



La création d'un nouvel accès place Marguerite de Navarre, jusqu'aux niveaux

-3 et -4, a pour avantage de :

- ↪ relier directement les espaces de transport à l'extérieur,
- ↪ rendre plus fluides les zones d'échanges entre métro et RER,
- ↪ permettre l'aménagement d'ascenseurs pour les personnes à mobilité réduite,
- ↪ renforcer le dispositif d'évacuation du pôle transport.

Elle s'accompagnera d'un réaménagement de la place Marguerite de Navarre.



La restructuration de la salle d'échanges RER porte sur :

- ↪ la désaturation des espaces, grâce à l'agrandissement des volumes et à la réorganisation des cheminements,
- ↪ la rénovation des espaces par un travail de reconception architecturale (ambiance lumineuse, matériaux, revêtements...),
- ↪ l'amélioration de la signalétique,
- ↪ la lisibilité des accès,
- ↪ l'agrément des parcours et l'animation des espaces,
- ↪ le renforcement de l'accueil et de l'information des voyageurs,
- ↪ le prolongement jusqu'au niveau -4 des accès de la porte Berger et de la porte Rambuteau.



JARDIN



Crédit projet et image : SEURA / David Mangin architectes
Conception / création graphique : PASSAGE

Un jardin à l'échelle des Halles

Totalement restructuré, ouvert et de plain-pied, le jardin sera plus accueillant. Il sera organisé autour d'une grande prairie et de la promenade centrale allant de la Bourse du Commerce à la Canopée.

Ce grand jardin de 4,3 hectares, d'un seul tenant, offrira des vues lointaines là où le cloisonnement en nombreux espaces distincts obstrue les perspectives. La maîtrise d'œuvre du jardin a été confiée à l'équipe SEURA et Philippe Raguin.

Une prairie entre 2 lisières d'arbres

Bordée de bosquets et d'allées plantées d'arbres, la grande prairie mêlera pelouse, bosquets arborés en un patchwork vivant et coloré de graminées, de plantes vivaces et d'arbustes. De nombreux bancs y accueilleront le public.

Le mail d'arbres actuellement au sud du jardin, le long de la rue Berger, sera conservé, permettant ainsi au projet de s'appuyer sur une masse végétale forte.

Un jardin partagé pour des loisirs divers

L'aménagement du jardin est conçu pour accueillir tous les publics - amateurs de soleil et de repos, de pétanque, de jeux d'échecs, enfants et adultes... Les plus petits, les pré-adolescents comme les adolescents auront leurs aires de jeux.

CONTINUITÉ

Crédit projet et image : SEURA / David Mangin architectes
Conception/Arrière graphique PARMAGE



Des accès multiples

Les promeneurs pourront aisément traverser le jardin du nord au sud et d'est en ouest. La suppression de nombreux obstacles et de dénivelés le rendra plus praticable pour les personnes à mobilité réduite. Une relation forte sera établie avec la Canopée et un accès magistral permettra de rejoindre directement le jardin depuis le patio. Les quatre portes d'accès au nouveau Forum seront rénovées afin d'améliorer leur confort et leur intégration dans le jardin.

Aux tilleuls et marronniers s'ajouteront de nouvelles essences : arbre caramel, chêne fastigié, chêne rouvre, érable. Les conditions de plantation et de développement des arbres seront améliorées.

Une continuité entre le jardin et les espaces verts du quartier

Les plantations seront densifiées dans les rues avoisinantes, créant une véritable continuité avec le jardin. Des alignements d'arbres seront poursuivis (rue des Halles, rue du Pont-Neuf, rue Berger) et des nouveaux bouquets seront plantés (rue Rambuteau et place Marguerite de Navarre).

Des circulations douces favorisées

Des aménagements de surface restitueront les continuités piétonnes et les circulations douces sur un site aujourd'hui encombré par les trémies d'accès à la voirie souterraine. La trémie Turbigo et la trémie des Halles seront ainsi réaménagées. Les trémies d'entrée Coquillière, du Pont Neuf et de sortie Berger seront supprimées. Le secteur piétonnier sera étendu en périphérie du jardin, sur les rues Coquillière, Berger, des Prouvaires, Sauval et Vauvilliers. Dans la continuité de la grande promenade qui mène des grands boulevards à la Seine, la rue du Pont-Neuf sera intégrée dans ce secteur, jusqu'au carrefour de la rue de Rivoli.

CANOPÉE



Crédit projet Patrick Berger et Jacques Anziutti architectes
Crédit image Studioezez avec Ida Tursic et Wilfried Mille
Conception/création graphique PARZIMAGE

La Canopée révèle la vitalité urbaine



Le projet de la Canopée, imaginé par Patrick Berger et Jacques Anziutti architectes, recompose l'espace public des Halles par sa forme unitaire, mettant en relation le jardin, le Forum et le pôle de transport Châtelet-les-Halles. Il abrite équipements publics et commerces et dessine le nouveau cœur des Halles : un espace protégé par une immense enveloppe, légère, fluide et translucide, à l'ondulation végétale.



Une dimension métropolitaine

L'orientation de la Canopée vers le jardin participe à renforcer l'axe est/ouest qui mettra en relation la Bourse du Commerce, la Canopée et le Centre Georges Pompidou. La première porte de la métropole ne sera pas un simple monument, mais un geste accueillant et une véritable respiration dans un contexte très dense.

Une insertion urbaine

La silhouette de la Canopée, sa hauteur se limitant à celle des arbres et sa forme courbe permettent la création de liens visuels et fonctionnels entre les différentes composantes du site. Elle se déploie et abrite deux ailes regroupées autour d'un patio, nouveau lieu de vie pour les usagers et les riverains. Elle s'inscrit dans la continuité du jardin et le prolonge visuellement. Celui-ci descend progressivement dans le patio au moyen de gradins qui mettent en relation directement le rez-de-chaussée et le premier niveau du Forum.

Un espace de transition

Espace de transition entre la Ville du dessus et la Ville du dessous, entre extérieur et intérieur, le patio est protégé par la Canopée contre le bruit environnant, la pluie et le soleil tout en laissant pénétrer l'air et la lumière du jour. Il permet l'accès aux services culturels et commerciaux et devient un lieu à vivre et la scène de manifestations éphémères, culturelles et commerciales.

La canopée est la partie supérieure de la forêt, en contact direct avec l'atmosphère libre. Dans les forêts tropicales, elle est particulièrement riche en termes de biodiversité et peut être considérée comme un écosystème en tant que tel.

DURABLE



Crédit projet et coupe Patrick Berger et Jacques Anselotti architectes
Crédit image Studiosozz
Conception/creation graphique PARIAGE



Une continuité d'usage et de fonctions

Le projet est conçu pour fonctionner de manière permanente. Le bâtiment n'est pas séparé en deux entités, commerciale et culturelle, mais est un seul centre qui vit de jour comme de nuit, été comme hiver. Le mélange et la situation des divers programmes dans l'espace du bâtiment permettent de créer un élément en continue respiration.

Une forme inspirée de la nature

L'immense couverture se compose de dix-sept ventelles translucides constituées de feuilles de verre et d'un matériau composite avec une fonction acoustique. D'une portée allant jusqu'à 96 m, elles assurent une ventilation naturelle et se prolongent pour couvrir les deux ailes de la Canopée. À ses extrémités, des marquises de verre protègent le cheminement des piétons en rez-de-rue.



Un programme mixte

La Canopée se compose d'une aile nord et d'une aile sud accueillant le conservatoire des quatre premiers arrondissements de Paris, une bibliothèque pour tous, un centre culturel pour les sourds et malentendants, un équipement dédié aux cultures urbaines et des structures favorisant les pratiques artistiques amateurs.

Au sein d'un même bâtiment, cette programmation culturelle côtoiera un ensemble d'équipements commerciaux et publics centrés sur la culture et les loisirs urbains.



Un projet respectueux de l'environnement

La Canopée respectera les objectifs fixés par le Plan Climat parisien : elle captera l'énergie solaire grâce à une installation photovoltaïque qui compensera une partie des dépenses d'énergie.

La toiture, telle une canopée végétale, récupérera l'eau de pluie pour l'arrosage des espaces verts. Une importance toute particulière sera également donnée à la qualité visuelle et l'éclairage, aux conditions acoustiques et à la qualité de l'air intérieur.

Avec ses formes courbes empruntées au registre végétal, la Canopée respecte les perspectives visuelles du site et dégage des vues nouvelles.

